



CONSEIL MUNICIPAL DE CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE 2017/05 DU 04 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, quatre mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BINET Pascale, BOSCARIOL Eric, BRUN Dante, CALVET Karen, CONSTANS Loïc, DESCHAMP Lydie, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER Jean-Claude, LABIT Alain, MARTINAZZO Estelle, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, RIBOUCHON Thomas, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DELLAC Anne-Marie, LHERM Jean-Pierre, TORNOS Luc.

Absents : BODIOU Christelle.

Pouvoirs : DARES Patrick à BINET Pascale, DELLAC Anne-Marie à RECOBRE Pierre, TORNOS Luc à SIGAL Sandrine.

Les conseillers ont été convoqués le 28 avril 2017, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, du procès-verbal du 09/03/2017, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

DESCHAMP Lydie est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Conseillers : 29

Présents : 23

Votants : 26

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h40 selon l'ordre du jour ci-dessous :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- 01 Election d'un Adjoint au Maire
- 02 Intercommunalité - CCF – PLH arrêté – Avis défavorable
- 03 CCF – Transfert zones économiques – Avis favorable

FONCTION PUBLIQUE

- 04 Création d'un poste d'agent de maîtrise à TC

POLITIQUE DE LA VILLE

- 05 Convention CAF – Mise à disposition de données – Dossiers allocataires

FINANCES LOCALES

- 06 Colomiers Habitat - Garantie d'emprunt – Avenant – Réaménagement de dette

QUESTIONS DIVERSES

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

01 Election d'un Adjoint au Maire

JC FORTIER est élu 8^e adjoint au maire par 25 voix sur 25 suffrages exprimés.

02 Intercommunalité - CCF – PLH arrêté – Avis défavorable

Monsieur le Maire propose de donner un avis défavorable au projet de PLH 2017/2022 présenté par la CCF. Le projet de PLH 2017-2022 favorise un affaiblissement voire une perte des responsabilités de la commune notamment avec la mise en place d'un « plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs ».

Le projet de PLH coupera le lien de la commune avec les bailleurs sociaux. Le projet de PLH 2017/2022 va générer pour son suivi une dépense supplémentaire pour la CCF. Enfin, le PLH est redondant avec le SCOT en termes d'objectifs, de suivi et de résultats. Après en avoir délibéré, le Conseil EMET un avis défavorable au projet de PLH 2017/2022. MM. BRUN, FOISSAC et LABIT se sont abstenus de voter.

03 CCF – Transfert zones économiques – Avis favorable

Concernant le transfert des Zones d'Activités Economiques, par délibération n°17/012 en date du 07 mars 2017, la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) a décidé :

- d'approuver la mise à disposition de la CCF des zones d'activités économique achevées,
- d'approuver la mise à disposition de la CCF des réseaux secs et humides et du mobilier urbain de l'ensemble des zones économiques, ainsi que les voiries et espaces verts quand ils ne sont pas déjà de compétence communautaire,
- d'approuver le transfert à la CCF, en pleine propriété, à l'euro symbolique des parcelles non commercialisées,
- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs correspondants ainsi que tous documents se rapportant à ces cessions,
- de dire que l'ensemble des conditions financières et patrimoniales de transfert de biens nécessaires à l'exercice de la compétence "Zones d'activités économiques", seront définies par les travaux du groupe de travail mis en place dans le cadre d'un éventuel passage en FPU au 1^{er} janvier 2018.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ces transferts.

Après en avoir délibéré, le Conseil APPROUVE intégralement cette délibération de la CCF, sur le fond et sur la forme, en application de l'article L. 5211-17 du CGCT. Mme BINET et M. DARES se sont abstenus de voter.

FONCTION PUBLIQUE

04 Création d'un poste d'agent de maîtrise à TC

Un agent de la collectivité est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise après sa réussite au concours. Afin de pouvoir nommer cet agent, il convient donc de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 15 mai 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, ACCEPTE la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 15 mai 2017.

POLITIQUE DE LA VILLE

05 Convention CAF – Mise à disposition de données – Dossiers allocataires

Dans le cadre de sa mission, la Caisse d'Allocations Familiales fournit à ses partenaires (collectivités territoriales, bailleurs, organismes de Sécurité sociale, établissements d'accueil du jeune enfant...) des données à caractère personnel au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Le dispositif actuel baptisé « Cafpro » est sur le point de disparaître au profit d'un accès à un espace sécurisé dénommé « Mon Compte Partenaire » dans le cadre de la Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires (CDAP). Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les documents concernés (convention, contrat de service, annexe au contrat de service) pour permettre à la Régie périscolaire d'accéder aux données utiles à sa mission.

FINANCES LOCALES

06 Colomiers Habitat - Garantie d'emprunt – Avenant – Réaménagement de dette

Colomiers Habitat a obtenu de la Caisse des dépôts et consignations un réaménagement de sa dette, qui se traduit par un avenant aux contrats en cours. Dans la mesure où la Commune, comme le Département, sont intervenus en garantie d'emprunt pour Colomiers Habitat, ils doivent également approuver cet avenant. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil APPROUVE l'avenant à la garantie d'emprunt accordée à Colomiers Habitat, dans le cadre du réaménagement de sa dette.

QUESTIONS DIVERSES

Installation de BOSCARIOL Eric qui succède à ROBERT Jacques.

L'ordre du jour étant épuisé, des questions diverses sont abordées puis la séance est levée à 22h30.

Affiché le : 12/05/2017

Mis en ligne sur le site www.castelnau-estretfonds.fr